



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 12 No 6
Juillet 2014



Invitation

Aux citoyens de la Municipalité de Saint-Jacques

LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

VENDREDI 11 JUILLET | 15 H

Détails en page 13

Détails en page 10-11



15 au 17 août 2014

fetesgourmandes.ca



Site du
COLLÈGE ESTHER-BLONDIN

Sommaire

Bulletin d'information **Le Jacobin** MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Le conseil municipal

Le mot du maire	3
Bilan des décisions	3-8

Urbanisme et réglementation

Demande de permis	9
Bacs pour les collectes des matières résiduelles	9
Agrile de frêne : combattre pour ne pas abattre	9

Loisirs et culture

Fêtes gourmandes de Lanaudière	10-11
L'équipe du camp de jour	12
Conte sur la butte	12
Cardio Musculation	12
Piste de BMX	12
Vélo-tour	12
Cinéma plein-air au parc Aimé-Piette	13
Lancement de la politique familiale et démarche MADA	13

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Services offerts à la bibliothèque municipale	14
Semaine de vacances	14
Horaire d'été	14

Des nouvelles de vos organismes

SHÉNA	15
Le festival acadien	16
COMISAJ	17
Club Fadoq	17-18

Information Saint-Jacques

La Municipalité de Saint-Jacques adhère à l'écocentre	19
Journaliers étudiants – Service des travaux publics	19
Médaille du lieutenant-gouverneur et gala Florilège	20
Défi têtes rasées : une année record	20

Page couverture	Fêtes gourmandes de Lanaudière Lancement de la politique familiale et démarche MADA
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada

ARROSAGE - ÉTÉ

Périodes permises

Le mardi : de 20 h à 22 h pour les adresses paires

Le jeudi : de 20 h à 22 h pour les adresses impaires

Les citoyens sont priés de respecter ces périodes d'arrosage en vigueur.

Advenant le non-respect, des constats d'infraction seront donnés aux contrevenants.

Merci d'utiliser l'eau raisonnablement.

PROCHAINE SÉANCE

Lundi 7 juillet à 19 h - Lundi 4 août à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387

info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour
bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.

Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas
de panne d'électricité seulement

Tél. : 450 839-7697

Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale

Tél. : 450 839-3671, poste 7610

josee.favreau@st-jacques.org

Audrey St-Georges, directrice

générale adjointe

Tél. : 450 839-3671, poste 7612

info@st-jacques.org

Service de l'urbanisme

Martin Genest, inspecteur municipal

Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur

Tél. : 450 839-3671, poste 7661

travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilotte, technicien en loisirs

Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en
comptabilité

Tél. : 450 839-3671, poste 7611

comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la
comptabilité

Tél. : 450 839-3671, poste 7630

service.clientele@st-jacques.org

Service de la perception et des communications

Julie Leblanc, préposée à l'accueil et à la perception et agente aux
communications

Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org | communication@st-jacques.org

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés

Lisette Noury, technicienne en documentation et responsable du service technique

Jeanne Contant, préposée au prêt

Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal



LE MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

La saison estivale est à nos portes et, par conséquent, la période des vacances également. Votre conseil a travaillé très fort durant tout l'hiver pour que cette saison soit des plus agréables et que vous puissiez en profiter au maximum.

Le 14 juin dernier, nous avons inauguré le merveilleux parc des Cultures situé tout juste derrière la Résidence Nouvelle-Acadie. J'invite donc tous les citoyens à en profiter, utilisez-le, faites-le visiter à vos amis et parents, il est là pour vous. Nous avons aussi commencé le réaménagement de la piste de BMX au parc Aimé-Piette, donc avis à tous les jeunes amateurs de ce sport : surveillez les travaux, vous pourrez bientôt vous élancer sur la piste.

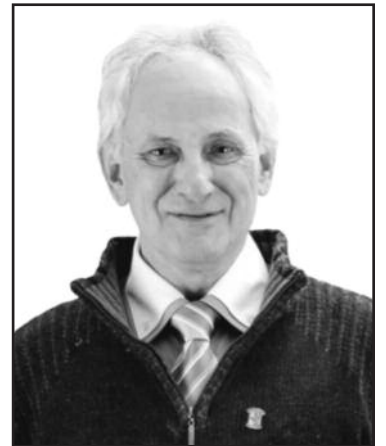
Afin de bonifier les services offerts aux citoyens, la Municipalité de Saint-Jacques a adhéré, en mai dernier, à l'écocentre de Sainte-Julienne. À compter du 1^{er} juillet, tous les citoyens auront accès sans frais et sans limites de visite à ce site de dépôt et de récupération. (Détails en page 19)

Le vendredi 11 juillet prochain, nous allons (enfin!) lancer notre Politique familiale lors d'une conférence de presse qui se tiendra à 15 h au parc Aimé-Piette, à laquelle vous êtes tous et toutes conviés. Avis aux parents dont les enfants sont inscrits au camp de jour : apportez votre lunch en venant chercher vos jeunes et pique-niquons ensemble.

Rappelez-vous que le bulletin d'information Le Jacobin fait relâche en août. La prochaine parution sera donc en septembre prochain.

En terminant, je tiens à vous souhaiter un superbe été et de belles vacances. À bientôt!

Pierre La Salle
Maire



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 juin 2014

Adoption du règlement n° 265-2014 Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Adoption du règlement n° 265-2014 du règlement qui abroge et remplace le règlement n° 257-2013, concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-Jacques.

Proposition de contrat pour les chiens et chats 2014-2016

ATTENDU QU'après analyse de la proposition de l'Inspecteur canin, le conseil municipal est d'avis que le contrat actuel répond aux besoins de la Municipalité de Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de conserver le contrat actuel, sans changement, et qu'aucune gestion des chats errants ne sera effectuée, et ce, sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Jacques. *Madame*

Sophie Racette s'est retirée des discussions lors de l'adoption de cette résolution.

Demande d'adhésion à l'écocentre Partenariat Sainte-Julienne, Saint-Alexis et Saint-Esprit

ATTENDU QU'une rencontre avec la Municipalité de Sainte-Julienne a eu lieu le mercredi 14 mai 2014 afin d'obtenir le détail concernant une éventuelle adhésion au groupe de l'écocentre situé sur le territoire de la municipalité de Sainte-Julienne;

ATTENDU QUE le comité organisateur propose à Saint-Jacques d'adhérer au service de l'écocentre représentant des frais de 5 000 \$;

ATTENDU QUE les coûts seront de 10 \$ de frais par personne, facturés au prorata de l'année, suite à la signature de l'entente;

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 juin 2014

ATTENDU QUE le service serait offert à tous les citoyens de Saint-Jacques, et ce, gratuitement;

ATTENDU QUE les coûts reliés aux services de l'écocentre pourront être considérés dans le rapport concernant le volet du recyclage et de la compensation qui est versée annuellement;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition du groupe organisateur et d'adhérer au regroupement pour le volet écocentre pour un coût annuel de 10 \$ par personne et un coût d'adhésion de 5 000 \$.

QUE M. Pierre La Salle, maire, et Mme Josée Favreau, directrice générale, soient désignés pour procéder à la signature des documents, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

Renouvellement de l'entente relative à la fourniture de l'eau potable sur une partie du territoire de la municipalité de Sainte-Julienne

ATTENDU QU'il y a lieu de renouveler l'entente convenue avec la Municipalité de Sainte-Julienne pour la fourniture de l'eau potable sur une partie leur territoire;

ATTENDU QUE l'entente est échue et doit être renouvelée;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des contribuables des deux municipalités de conclure une entente, en vertu de l'article 576 du Code municipal du Québec, de manière à ce que la Municipalité de Saint-Jacques s'engage directement auprès de la Municipalité de Sainte-Julienne à fournir le service et que celle-ci facture directement, par le biais d'une taxe, les propriétaires des immeubles desservis par le réseau d'aqueduc;

EN CONSÉQUENCE il a été résolu unanimement d'accepter le renouvellement de l'entente déposée et d'autoriser monsieur Pierre La Salle, maire et madame Josée Favreau, directrice générale, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques.

QUE cette entente soit effective dès l'exercice financier 2014.

Indexation des frais de délivrance de documents - 2014

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a publié un avis d'indexation modifiant les frais prévus à l'article 9 du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels;

ATTENDU QUE les frais seront modifiés et indexés en fonction de la Loi de la façon suivante;

- Rapport d'événement ou d'accident : 15,00 \$
- Plan général des rues ou tout autre plan : 3,70 \$
- Extrait du rôle d'évaluation : 0,43 \$/unité
- Règlement municipal : 0,37 \$/page
(pour une copie de règlement, ce montant ne pouvant excéder la somme de 35 \$)
- Rapport financier : 3,00 \$
- Liste des contribuables ou habitants : 0,01 \$/nom
- Liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum : 0,01 \$/nom
- Photocopie d'un document autre : 0,37 \$/page
- Page dactylographiée ou manuscrite : 3,70 \$
- Photographie 5 x 7 po : 4,50 \$
- Photographie 8 x 10 po : 5,75 \$
- Plan : 1,75 \$/mètre carré
- CD/DVD : 15,00 \$
- Étiquette autocollante : 0,15 \$ pour chaque étiquette

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'annulation de la résolution n° 192-2012, adoptée le 4 juin 2012.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'abroger la résolution n° 192-2012, concernant les frais de reproduction et de délivrance de documents, et que la liste des frais décrits à l'intérieur du Code municipal soit applicable, pour la Municipalité de Saint-Jacques, effectif à compter du 1^{er} avril 2014.

Participation congrès annuel FQM Québec, les 25, 26 et 27 septembre 2014

ATTENDU QUE le congrès annuel de la FQM a lieu à Québec les 25, 26 et 27 septembre prochain;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire participer à la tenue de cet événement;

ATTENDU QUE M. Pierre La Salle, maire, Mme Josée Favreau, directrice générale, Mme Sophie Racette, conseillère, et M. Michel Lachapelle, conseiller y participeront;

ATTENDU QUE les frais d'inscription seront payés par la Municipalité;

ATTENDU QUE les frais d'hébergement, de déplacement et de repas seront remboursés sur preuves justificatives;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que les personnes soient inscrites au congrès annuel de la FQM qui

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 juin 2014

se tiendra les 25, 26 et 27 septembre 2014 et que les frais d'hébergement, de déplacement et de repas seront soit remboursés sur remise de pièces justificatives.

Dépôt des indicateurs de gestion 2013

Il a été résolu unanimement que le rapport déposé et préparé par Mme Josée Favreau, directrice générale, soit accepté et acheminé au ministère des Affaires municipales du Sport et du Loisir;

QUE Mme Favreau soit autorisée à signer le rapport.

Mandat DCA comptable Dossier Carrières et sablières

Il a été résolu unanimement que la Firme DCA Comptable inc. soit mandatée pour effectuer l'audit des registres comptables pour le volet de reddition de comptes du dossier carrières et sablières de la Municipalité de Saint-Jacques, et ce, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2013.

Règlement n° 103-2003

Application d'un solde reporté au refinancement

ATTENDU QUE la Municipalité doit procéder au refinancement du règlement n° 103-2003;

ATTENDU QU'il y a un solde de 2 933 \$ au règlement et qu'il doit être appliqué en diminution du solde à refinancer;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter que le montant de 2 933 \$ pour le règlement n° 103-2003 soit appliqué à la diminution du solde à refinancer.

Mandat - Mise à jour du plan d'intervention Offre de services professionnels

ATTENDU QUE de nouvelles exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT) sont en vigueur en ce qui a trait à la mise à jour du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites et de la chaussée;

ATTENDU QUE le MAMROT exige depuis le 1^{er} janvier 2014 que les municipalités effectuent la mise à jour du plan d'intervention pour effectuer les demandes dans les différents programmes de subvention actuels, soit le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 (TECQ), le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) et le Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU);

ATTENDU QUE le plan d'intervention exigé par le MAMROT a pour objectif principal de mettre en place une métho-

dologie de gestion qui permettra aux municipalités d'identifier les infrastructures désuètes qui nécessitent un remplacement;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de mandater la firme Beaudoin Hurens pour procéder à la mise à jour du plan d'intervention de la Municipalité de Saint-Jacques.

Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière Campagne des Jardins de vie

ATTENDU QU'une demande de contribution est reçue de la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière;

ATTENDU QUE ce projet permettra d'amasser des fonds qui serviront au centre d'hébergement pour la concrétisation d'un vaste plan de réaménagement qui prévoit le terrassement, l'aménagement paysager, l'ajout de balançoires, un coin foyer et d'autres nouveautés afin d'améliorer la cour extérieure;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement qu'un montant de 1 000 \$ soit versé à la Fondation pour la Santé du Nord de Lanaudière, pour les résidents du Centre d'hébergement Saint-Jacques, à titre de contribution aux organismes, pour l'année 2014.

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS

Embauche des étudiants

Travaux publics et entretien des parcs

ATTENDU QUE des offres d'emploi ont été publiées par le biais du bulletin le Jacobin de mai 2014 ainsi que par les médias sociaux de la Municipalité de Saint-Jacques, annonçant des postes étudiant(e)s disponibles comme support au personnel du Service des travaux publics, à l'été 2014;

ATTENDU QUE la directrice générale dépose au conseil un rapport et recommande les candidatures de messieurs Philippe-Antoine Gaudet et Maxime Forget;

EN CONSÉQUENCE il a été résolu unanimement que messieurs Philippe-Antoine Gaudet et Maxime Forget soient embauchés à titre d'étudiants journaliers aux travaux publics et à l'entretien des parcs et du terrain de jeux, pour l'été 2014, et que la rémunération et les conditions d'emploi soient celles établies à l'intérieur de la politique salariale en vigueur.

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 juin 2014

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Demande de participation financière Défi têtes rasées

ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Jacques s'adresse au conseil afin d'obtenir leur participation financière pour le Défi têtes rasées qui se tiendra le 8 juin prochain.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la demande de contribution du Service de sécurité incendie et de verser la somme de 100 \$, à titre de contribution pour l'année 2014.

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

Mise en application du règlement n° 407 de la MRC de Montcalm

ATTENDU QUE la MRC de Montcalm a adopté le règlement n° 407 visant à améliorer la prévention et la sécurité des occupants dans les bâtiments;

ATTENDU QUE ce règlement s'applique aux dix (10) municipalités du territoire de la MRC de Montcalm et remplace un certain nombre de règlements existants;

ATTENDU QUE ce règlement vient également uniformiser les règles municipales en lien avec les efforts gouvernementaux en matière de prévention incendie et est en rapport au schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE suite à l'adoption de ce nouveau règlement, le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques doit procéder à une visite d'inspection pour chaque logement, et ce, afin de s'assurer de la présence d'avertisseur de fumée fonctionnel et conforme;

ATTENDU QU'advenant l'absence d'avertisseur de fumée, ou dans l'éventualité qu'il soit non fonctionnel, l'occupant ou le propriétaire devra prendre les mesures nécessaires pour procéder à l'installation ou au remplacement de son équipement;

ATTENDU QU'un délai de trente (30) jours sera accordé à l'occupant ou au propriétaire afin de se conformer;

ATTENDU QU'une inspection sera effectuée par un représentant autorisé pour procéder à l'inspection afin de s'assurer que les exigences du règlement concernant la prévention des incendies soient respectées et qu'une amende de 400 \$ soit donnée à la suite d'une deuxième visite pour les contrevenants

qui ne s'y seront pas conformés.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques accepte ladite procédure et que le Service de sécurité incendie soit désigné responsable par la Municipalité de Saint-Jacques aux fins d'application de la présente résolution.

HYGIÈNE DU MILIEU

Demande de branchement au réseau d'aqueduc 2975, rang Saint-Jacques

ATTENDU QUE Mme Lise Desrosiers s'adresse au conseil municipal dans sa correspondance du 29 avril 2014, dans le but d'obtenir l'autorisation de la Municipalité de Saint-Jacques pour effectuer les travaux de raccordement aux services publics sur le terrain du 2975, rang Saint-Jacques;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques possède une politique relative à une telle demande (N/Réf. : Résolution n° 391-2008);

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la demande et que la politique relative à une demande de raccordement aux services publics de la Municipalité de Saint-Jacques soit appliquée et respectée par la demanderesse.

Demande pour construction sur la rue Laurin Permission spéciale (permis) lot 5397509

Demandeurs :

Katrina Kim Lavigne et Jean-François Migué

ATTENDU QU'un projet résidentiel est présentement amorcé dans la Municipalité de Saint-Jacques pour le prolongement de la rue Laurin;

ATTENDU QUE les travaux sont prévus pour l'automne 2014;

ATTENDU QUE normalement un permis peut être délivré seulement si le terrain est desservi par les services municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la demande de Mme Katrina Kim Lavigne et de M. Jean-François Migué, le tout conditionnel à l'obtention du certificat d'autorisation pour le prolongement des infrastructures de la rue Laurin.

Demande d'amélioration à la station de pompage

ATTENDU QUE des travaux ont été effectués à la station de pompage;

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 juin 2014

ATTENDU QUE les Services EXP inc. doivent refaire le pavage;

ATTENDU QUE présentement un problème persiste lors de précipitations abondantes et qu'il est fortement recommandé d'améliorer l'entrée du poste de pompage;

ATTENDU QU'une marche (démarcation) à l'entrée de la cour et de la station est nécessaire;

ATTENDU QUE cette modification ne fait pas partie du projet initial, mais qu'il s'agit de travaux de correction qui demeurent nécessaires afin de remédier à la situation;

ATTENDU QUE l'entrepreneur demande une somme de 7 470 \$ pour la réalisation de ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder aux travaux d'amélioration pour un montant de 7 470 \$ plus taxes applicables.

Les entreprises B. Champagne inc. Soumission, réhabilitation d'un puits

Il a été résolu unanimement que la soumission de Entreprises B. Champagne inc. soit acceptée au taux horaire de 350 \$, et ce, en fonction des heures réelles travaillées, qui a été évaluée à 10 500 \$ (plus taxes), dans le but d'effectuer la réhabilitation et le visionnement par géocaméra du puits en alimentation en eau potable, le tout tel que décrit dans leur soumission datée du 5 mai 2014, soit :

- 3 300 \$ pour la désinstallation de la pompe, tuyaux, fil et sonde, l'installation des équipements de réhabilitation, la désinstallation des équipements de réhabilitation, l'installation de la pompe du puits, tuyaux, fil et sonde (incluant main-d'oeuvre, service de grue et mise en marche);

- 1 200 \$ pour le visionnement par géocaméra rotative avant et après la réhabilitation (incluant vidéo couleur);

- 350 \$/heure pour la réhabilitation par méthode utilisée "jetting" à l'eau combiné à un pompage à air (environ 30 heures)

URBANISME

Projet de lotissement Fiducie Famille JF Malo - Rue Laurin

ATTENDU QUE la Fiducie Famille JF Malo dépose, par l'entremise de leur arpenteur géomètre, un projet de lotissement sur le lot n° 4 513 513 situé en bordure de la rue Laurin à Saint-Jacques;

ATTENDU QUE lors d'une réunion du comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.), les membres ont procédé à l'étude du plan image de développement (Référence : Item n° 5, compte rendu du 15 octobre 2013) et que celui-ci est conforme;

ATTENDU QU'après avoir vérifié les aspects réglementaires des normes de lotissement concernant les dimensions et superficies des terrains et des voies de circulation, ce projet de lotissement est conforme;

ATTENDU QUE le C.C.U. recommande au conseil municipal d'accepter la somme équivalente à 4 % de la valeur concernant le lot n° 4 513 513;

ATTENDU QUE les propriétaires du lot s'adressent à la Municipalité dans leur correspondance datée du 22 novembre 2013 et s'engagent à verser la somme équivalente au paiement des droits obligatoires relatifs au règlement sur les parcs et terrain de jeux, soit 4 % de la valeur de l'évaluation municipale de la propriété visée par la présente qui est estimée à 31 800 \$, soit une somme de 1 272 \$.

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Jacques accepte l'offre de paiement des propriétaires du lot n° 4 513 513, qui équivaut à 4 % de 31 800 \$.

Demande de dérogation mineure

Demandeur: M. Pascal Plante

1043, rang du Ruisseau Saint-Georges Nord

il a été résolu unanimement que la demande de dérogation mineure de M. Pascal Plante, pour la propriété portant le numéro civique 1043, rang du Ruisseau Saint-Georges Nord, soit acceptée, tel que recommandé par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de leur réunion du 13 mai 2014.

LOISIRS ET CULTURE

Participation au volet des inscriptions du hockey mineur

ATTENDU QUE la période pour les inscriptions du volet sport sur glace, soit hockey et patin artistique se fera en juin 2014;

ATTENDU QUE la Municipalité participe à un taux de 50 % du coût de l'inscription et cela pour un maximum de 150 \$ par jeune qui participe à un sport sur glace;

ATTENDU QUE les jeunes doivent venir s'inscrire à la municipalité de Saint Jacques pour la saison 2014-2015;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du 2 juin 2014

de prendre les inscriptions et de participer pour un montant maximal de 150 \$ par jeune pour le volet des sports sur glace qui sont offerts à l'aréna de Joliette-Crabtree.

Modification pour le chauffage - CCVC

ATTENDU QUE M. Christian Marchand a procédé à des demandes de prix afin de pouvoir équilibrer le chauffage au Centre culturel du Vieux-Collège (CCVC);

ATTENDU QUE deux soumissions sont reçues soit:

- Plomberie Richard Lemarbre inc. 2 587,83 \$ taxes incluses
- Teko inc. 9 999 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la soumission de Plomberie Richard Lemarbre inc. au montant de 2 587,83 \$ (taxes incluses) pour procéder aux réparations du chauffage du Centre culturel du Vieux-Collège.

Achat de tables pour le parc Aimé-Piette et la mairie

ATTENDU QU'un budget est prévu pour l'année 2014 de 4 500 \$ pour l'achat de tables à pique-nique en résine ou en métal;

ATTENDU QU'une proposition est reçue de TechSport au coût de 1 207 \$/table;

ATTENDU QU'il sera nécessaire de procéder à l'installation de dalles de béton afin d'ancrer les tables;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition pour l'achat de trois (3) tables dont une qui sera installée à la Mairie et à deux (2) endroits situés près des jeux d'eau.

Décompte progressif n° 2

Travaux stationnement du parc Aimé-Piette

N/Réf. 2013-1446

ATTENDU QUE des travaux de lignage ont été réalisés le 13 mai dernier;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder au paiement du décompte progressif n° 2 à l'entrepreneur Sintra inc. pour ces travaux;

ATTENDU QUE le montant du décompte progressif n° 2 est de 902,50 \$ plus taxes

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement que le décompte n° 2, à être versé à l'entrepreneur Sintra inc., soit

accepté au montant de 1 037,65 \$ (incluant les taxes), et ce, en lien avec les travaux de bordures, fondation, pavage et réfection d'une entrée charretière pour le stationnement du parc Aimé-Piette (Réf. résolution n° 252-2013).

Aménagement d'un trottoir au parc Aimé-Piette

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à des demandes de prix pour l'aménagement de trottoirs au parc Aimé-Piette;

ATTENDU QUE deux (2) soumissions ont été reçues;

ATTENDU QUE les travaux sont complémentaires à l'aménagement du stationnement du parc Aimé-Piette;

ATTENDU QUE suite à l'analyse des soumissions, J-F Migué inc. s'est avéré être le plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la soumission de J-F Migué inc. au montant de 4 894 \$ plus taxes pour procéder aux travaux d'aménagement d'un trottoir au parc Aimé-Piette.

Parc des cultures

Installation d'une pancarte bidirectionnelle

ATTENDU QU'il y a lieu d'aménager une pancarte bidirectionnelle pour le parc des Cultures;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter à la résolution n° 172-2014 un montant de 1 280 \$ pour l'ajout de cette pancarte bidirectionnelle;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement d'accepter la proposition d'Enseigne Saint-Roch au coût de 1 280 \$ plus taxes pour l'installation de l'enseigne bidirectionnelle.

Audrey St-Georges
Directrice générale adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :
<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Urbanisme et réglementation

INFORMATION :
Martin Genest
Inspecteur municipal

urbanisme@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7660

Demande de permis

Pour toute demande de permis, vous devez **obligatoirement** prendre rendez-vous avec M. Martin Genest, inspecteur municipal au 450 839-3671. Afin de vous préparer pour la rencontre, vous pouvez télécharger le document intitulé "demande de permis" disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques, dans l'onglet Municipalité/Services/Urbanisme.

Bacs pour les collectes des matières résiduelles

Pour vous procurer un bac bleu (matières recyclables) ou un bac brun (matières organiques), le propriétaire de l'immeuble doit communiquer avec Mme Julie Leblanc au 450 839-3671. Des frais de 80 \$ (plus taxes) sont exigibles pour le bac bleu. Le bac brun, quant à lui, est offert gracieusement par la Municipalité de Saint-Jacques (un seul par adresse). Pour la cueillette des ordures ménagères, vous devez vous procurer un bac dans la quincaillerie de votre choix. Le bac brun et le bac bleu appartiennent à la Municipalité, **il doit être laissé sur place lors d'un déménagement.**

Téléchargez le calendrier des collectes et le guide de tri des matières résiduelles sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques dans l'onglet Environnement/Matières résiduelles.

Agrile de frêne : combattre pour ne pas abattre

L'agrile du frêne est un insecte exotique vert métallique originaire d'Asie qui a été observé pour la première fois en Amérique du Nord en 2002. Cet insecte s'attaque à toutes les essences de frênes et se propage rapidement dans le nord-est du continent. La larve se nourrit du cambium en y créant d'innombrables galeries sinueuses. Les effets sur la santé et la survie de l'arbre sont drastiques, et la mort des individus atteints est quasi assurée en quelques années seulement.

Cet insecte fait partie des parasites réglementés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Dans les zones réglementées, comme la MRC de Montcalm, il est **INTERDIT** de déplacer les produits suivants : le matériel de pépinière, les arbres, les billes de bois, le bois brut de sciage (y compris les palettes et autres matériaux d'emballage en bois, l'écorce, les copeaux de bois ou les copeaux d'écorce provenant de frênes ainsi que le bois de chauffage de toutes les essences.

« Les adultes de l'agrile du frêne sont capables de voler, mais leurs déplacements se font sur des distances relativement courtes, soit de quelques mètres ou kilomètres. Seule l'activité humaine peut expliquer la dispersion de l'insecte sur de longues distances. Durant la majeure partie de son cycle de vie, l'agrile vit entre le bois et l'écorce. L'ACIA recommande de s'informer sur la provenance du bois afin de brûler uniquement du bois de chauffage récolté localement.

Afin de limiter la propagation de l'agrile du frêne, la Municipalité de Saint-Jacques demande aux citoyens de **NE PAS** mettre leurs branches de feuillus à la poubelle ou dans le sac de résidus verts.

INFORMATION : Robert Lavallée | 418 648-5803 | robert.lavallee@rncan.gc.ca



Un seul morceau de bois de chauffage peut **DÉTRUIRE** des millions d'arbres.

Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rapportez jamais à la maison.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-442-2342 ou visitez www.inspection.gc.ca

Agence canadienne d'inspection des aliments Canadian Food Inspection Agency



Site du  COLLÈGE
ESTHER-BLONDIN

101, RUE SAINTE-ANNE, SAINT-JACQUES

Pour ses **10 ans**,
Les Fêtes gourmandes de Lanaudière
intégreront la Tournée des Chefs
«Goûtez le Québec».

De la Montérégie à Lanaudière, en passant par les Laurentides et le Saguenay Lac-Saint-Jean, cet été...soyez tout simplement gourmand !

UN ÉVÉNEMENT UNIQUE ET DE QUALITÉ

80 exposants agroalimentaires de Lanaudière, du Québec et de la France au Grand Marché présenté par Terre de chez nous

2 chapiteaux exclusifs à la marque « Goûtez Lanaudière » présentés par Desjardins

5 Scènes culinaires avec la présentation d'ateliers culinaires présentés par des chefs d'ici et d'ailleurs

- ☞ Scène « Goûtez le Québec » présentée par TC Média
- ☞ Scène « Goûtez Lanaudière » présentée par Promutuel Lanaudière
- ☞ Scène « Saveurs Boréales » présentée par AgroBoréal
- ☞ Scène « Goûtez le Périgord – France » présentée par Cuisine et Vous et avec la collaboration de l'Académie d'hôtellerie et de tourisme de Lanaudière
- ☞ La Place de la Famille IGA Crevier

7 Places gourmandes et éducatives

- ☞ Le Bistro SAQ réinventé avec tapas d'Arôme & Caramel, une nouvelle scène musicale et le Bistro Express SAQ
- ☞ La Cave présentée par Amphora vins et spiritueux avec la participation de la Maison de Bouche
- ☞ La Place St-Ambroise et ses BBQ Weber avec la collaboration de La Porte d'à côté
- ☞ Le Pub Balthazar et les microbrasseries du Québec
- ☞ La Micro-brasserie l'Alchimiste avec la collaboration du Traiteur Comme Chez Vous
- ☞ Le Domaine Pinnacle

6 thèmes gourmands et festifs

- ☞ Un immense tintamarre au profit de l'association de la Société canadienne de la sclérose en plaques avec la collaboration du Festival acadien de la Nouvelle-Acadie
- ☞ Les Scènes musicales « Simplex »
- ☞ La Scène multimédia « Coup de Pouce » pour des entrevues avec des chefs cuisiniers et des personnalités
- ☞ La Boutique « Art de la table » présentée par Sintra
- ☞ Le Souper champêtre de la Coop Profid'Or (complet)
- ☞ Le Pique-nique des Grands Chefs présenté par La Financière Banque Nationale (complet)

Plusieurs nouveaux services aux visiteurs

- ☞ Trois « Passeports Gourmands » exclusifs. Pour une expérience inoubliable, soyez épicuriens, fines bouches ou minigoûteurs et procurez-vous l'un de nos trois passeports gourmands qui vous donneront accès à notre sélection exclusive de dégustations qui sauront charmer vos papilles.
- ☞ Un nouveau stationnement situé face au collège Esther-Blondin (400 nouvelles places)
- ☞ Un service de navette gratuit vers le village avec une programmation de visites guidées de l'église de Saint-Jacques
- ☞ Un accès gratuit pour les 17 ans et moins et un accès illimité aux trois jours de l'événement avec l'achat d'un seul droit d'entrée

3 certifications ou démarches de gestion de qualité

- ☞ Une démarche gestion de qualité et d'évaluation du service à la clientèle pour nos exposants en collaboration avec la SADC Achigan Montcalm
- ☞ Un « Grand Prix du Tourisme régional 2014 » une collaboration de Tourisme Lanaudière
- ☞ Une démarche de certification écoresponsable avec la collaboration de Lanaudière Économique

15 au 17 août 2014

www.fetesgourmandes.ca



Les Fêtes ^{10^e} anniversaire gourmandes de Lanaudière

présentées par



Vendredi 15 août 11 h à 21 h
Samedi 16 août 11 h à 21 h
Dimanche 17 août 11 h à 17 h



Entrée : 7 \$ - Valide pour le week-end
(conservez votre bracelet)

Gratuit pour les jeunes de 17 ans et moins
Stationnement gratuit avec service de navettes
Aucun animal domestique autorisé sur le site

www.goutezlequebec.com - Courriel : gourmandes@videotron.ca - Téléphone : 450 582-5739

Loisirs et Culture Saint-Jacques

INFORMATION :
Tommy Pilotte
Technicien en loisirs
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

L'équipe du camp de jour

Le Service des loisirs et de la culture de la Municipalité de Saint-Jacques est fier de vous présenter l'équipe des animatrices pour le camp de jour 2014. Outre nos monitrices d'expérience, nous avons également de jeunes recrues. C'est cette souriante, enjouée et solide équipe qui accompagnera vos enfants dans leurs activités ludiques estivales!

Crédit photo: Plume Libre Montcalm



Conte sur la butte

Les contes sur la butte du parc Aimé-Piette sont de retour cet été. Contes et costume seront au rendez-vous! En cas de pluie, le conte aura lieu à la grande salle du Centre culturel du Vieux-Collège (50, rue Saint-Jacques).

Conte pour les 5 à 8 ans

Vendredi 4 juillet à 13 h 30
Mardi 15 juillet à 13 h 30
Mardi 29 juillet à 13 h 30
Mardi 12 août à 10 h 30

Conte pour les 9 à 12 ans

Jeudi 10 juillet à 13 h 30
Mardi 22 juillet à 13 h 30
Mardi 5 août à 13 h 30
Mardi 12 août à 13 h 30

Cardio Musculation

Vous cherchez un entraînement pour un objectif de mise en forme globale? Cardio Plein air vous fait profiter des plus beaux parcs au Québec. Bienfaits et bien-être garantis.



Quand : Les lundis de 19 h 15 à 20 h 15 du 14 juillet au 25 août

Coût : 70 \$ + taxes

Endroit : Parc Aimé-Piette (81, rue Venne à Saint-Jacques)

INFORMATION ET INSCRIPTION :

450 271-4326 | joliette@cardiopleinair.ca

Piste de BMX

Nous sommes à refaire la piste de BMX, située à côté du grand terrain de soccer au Parc Aimé-Piette. Surveillez les alertes Facebook et le site Internet de la Municipalité de Saint-Jacques pour connaître la date de réouverture.



Vélo-tour

Le vélo-tour sera accessible à tous les citoyens de la Municipalité de Saint-Jacques les mardis, et jeudis avant-midi de 9 h 30 à 12 h.

Vous pouvez réserver votre tour en communiquant avec Émie Thériault au 450 758-6946.

INFORMATION : 450 839-3671, poste 7670 ou au loisir@st-jacques.org

Loisirs et Culture Saint-Jacques

INFORMATION :
Tommy Pilotte
Technicien en loisirs
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

Cinéma plein-air au parc Aimé-Piette

L'extraordinaire Spiderman 2 s'envolera sur notre écran au parc Aimé-Piette.
Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 8 août, au crépuscule.

Apportez vos chaises et vos couvertures!

Du pop corn frais sera servi sur place!



Invitation

Aux citoyens de la
Municipalité de Saint-Jacques

LANCEMENT DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (MADA)

Les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Jacques sont fiers de vous inviter à la conférence de presse soulignant le lancement de la politique familiale et démarche MADA qui aura lieu :

DATE : Vendredi 11 juillet à 15 h

ENDROIT : Au parc Aimé-Piette (81, rue Venne à Saint-Jacques)

La conférence de presse débutera à 15 h et sera suivie d'une **panoplie d'activités** dont une course à relais (parent-enfant), de la danse traditionnelle avec Les Petits Pas Jacadiens, des joutes amicales de pétanque, etc. De plus, pour ceux qui veulent se sustenter, il y aura un BBQ cantine gratuit avec un bar à jus. Venez pique-niquer avec nous.

La politique familiale de la Municipalité de Saint-Jacques est le fruit du travail de citoyens passionnés qui désirent intervenir afin d'encourager les familles et les aînés à se mobiliser dans le but de dynamiser leur milieu de vie. Les objectifs visés à l'intérieur de cette politique témoignent de la volonté de la Municipalité de contribuer à l'épanouissement des familles et des aînés.



Nous avons préparé pour vous une liste de tous les services offerts à la bibliothèque. En plus du prêt de livres, cette liste inclut les différentes activités pour adultes et jeunes.

Prêt de livres numériques

Périodiques pour adultes, ados et jeunes

CD/DVD

Prêt entre bibliothèque (BAnQ)

Catalogue en ligne

Encyclopédies en ligne pour tous

Méthodes de langues en ligne

Postes Internet disponibles, Office (Word, Excel, Access)

Wifi

Photocopies

Livres prêtés à la Résidence Nouvelle-Acadie

Livres prêtés à l'école Saint-Louis-de-France

Ateliers J'écris ma vie

Soirées Coups de cœur

Quinzaine du livre de Lanaudière

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Journées de la culture

Expositions

Une naissance, un livre (0-1 an)

Lis-moi une histoire (1-3 ans)

Club du rat Biboché (3-6 ans)

Visite des enfants de Passe-Partout

Animations Desjardins (jeunes du primaire)

Animations thématiques (Pâques, Halloween, Noël, etc.)

Visites des jeunes du camp de jour

L'ensemble de ces événements fait de notre bibliothèque un lieu accueillant, vivant et stimulant. Il n'en tient qu'à vous d'y participer et de profiter pleinement du volet culturel de notre municipalité.



Semaine de vacances

La bibliothèque sera fermée durant la semaine du 27 juillet et nous serons de retour le lundi 4 août.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de Saint-Jacques.

Vous n'avez qu'à venir à la bibliothèque et présenter une preuve d'identité avec votre adresse.



HORAIRE D'ÉTÉ

23 juin au
1^{er} septembre inclusivement

Lundi	13 h à 18 h
Mardi	13 h à 16 h
Jeudi	13 h à 20 h

Des nouvelles de vos organismes



Chaleur et jardinage

C'est parti! Le potager et les plates-bandes sont en place et vous passez vos temps libres à les entretenir. Voici quelques trucs importants :

- Que ce soit pour votre mieux-être ou celui de vos végétaux, tentez de **jardiner tôt le matin**. Il fait moins chaud bien sûr et vous éviterez les insulations et les coups de chaleur.
- Lors de vos arrosages, essayer d'**arroser près du plant** et non sur le feuillage.
- N'hésitez pas à **recupérer l'eau de pluie** quand il y en aura. Vous pouvez vous procurer des bacs de récupération d'eau de pluie en quincaillerie et dans les centres jardiniers.

À travers toutes ces activités, n'hésitez pas à vous joindre à nous.

En juillet et août, nous ferons des visites de jardins, soit en auto avec covoiturage, soit en autocar.

Visite des champs de fines herbes et de mini-légumes, chez Mme Lorraine Nadon | Mardi 22 juillet à 19 h (conférencière du mois de janvier dernier)

La visite débutera à 19 h pour se terminer à 20 h 30. Par contre, vous pouvez arriver vers 18 h si vous avez le goût de pique-niquer, car il y a des chaises, tables à pique-nique, arbres, etc. Il y aura des voitures de ferme pour le transport. S'il pleut, l'activité aura lieu quand même. Un atelier de germination et de pousse est prévu à l'intérieur (garage). Après la visite, il y a un goûter gratuit servi de 20 h 30 à 21 h 30. **RÉSERVATION OBLIGATOIRE.**

Lieu : 1895, Côte Joseph à Saint-Lin-Laurentides

Voyage en autobus (autocar de luxe) – Visite de jardins dans les Laurentides dont :

- Les jardins de Michel Corbeil (jardin de vivaces exclusives) à Saint-Eustache
- Le jardin de Raymond et Denise Morinville à Piedmont
- Le jardin d'Yves et Raymonde Aubry à Sainte-Adèle
- Le jardin la Clef des Champs à Val-David

Date : Samedi 26 juillet à 8 h

Départ : Cour de l'église de Saint-Jacques

Coût : 40 \$ pour les membres et 50 \$ pour les non-membres.

RÉSERVATION :

Mario Lévesque | 450 839-6366 ou Monique Labrèche | 450 839-2315

Le prix inclut
le transport et
le coût d'entrée de certains
jardins.

RÉSERVEZ TÔT!

Nous dînerons dans un de
ces jardins, donc prévoyez
votre lunch et votre chaise
de pique-nique.

Visite de jardins dans la région de Mascouche - Samedi 2 août à 9 h | Départ de l'église de Saint-Jacques

- **Jardin des Mères-Fées** (nouveau membre associé)
3622, chemin Saint-Henri, Mascouche
www.meres-fees.ca
- **Dîner et visite dans le parc du Grand-Coteau à Mascouche**
- **Visite du Jardin Moore**
455, chemin Pincourt, Mascouche
Coût : 5 \$ (nous bénéficierons d'un rabais d'un dollar pour
tarif de groupe)

- **Pépinière Lapointe**
970, avenue Châteaubriant, Mascouche
www.pepinierelapointe.com
Membre associé qui offre en plus d'un grand éventail
d'annuelles et de vivaces, beaucoup d'articles de décoration et
d'aménagement paysager.

INFORMATION :

Suzie Bonin | 450 271-0114

Jeanne d'Arc Patenaude | 450 759-6907

Des nouvelles de vos organismes



Saint-Alexis | Saint-Jacques | Saint-Liguori | Sainte-Marie-Salomé

Le festival acadien

Le festival acadien de la Nouvelle-Acadie vous fera vibrer, danser, pédaler, chanter...

Des festivités pour tous les goûts vous seront offertes du 4 au 10 août. Soyez fiers d'être de descendance acadienne ou d'être simplement choyés de demeurer dans ces municipalités qui ont accueilli les premiers acadiens soit : Saint-Alexis, Saint-Jacques, Saint-Liguori et Saint-Marie-Salomé.

Le festival acadien de la Nouvelle-Acadie se passe ici, chez nous. Participons en grand nombre!

Projet de programmation 2014

Lundi 4 août	Saint-Liguori 17 h	Pavoisement dans les quatre municipalités. Levée du drapeau acadien.
Mardi 5 août	Sainte-Marie-Salomé	La veillée des conteurs à l'église.
Jeudi 7 août	Saint-Alexis 19 h - Salle municipale	Veillée de danse familiale en Nouvelle-Acadie avec Les Petits Pas Jacadiens, Philippe Jetté au call, Stéphanie Lépine au violon et Jean-François Branchaud à la guitare et aux pieds
Vendredi 8 août	Circuit guidé d'une journée en autobus Sur les traces des Acadiens (40 \$)	INSCRIPTION : Simon Ross 450 834-6981, poste 229
Samedi 9 août	Saint-Jacques	Salon des auteurs, Collège Esther-Blondin.
Samedi 9 août	Saint-Liguori 10 h 16 h 30 17 h 30 19 h 30 21 h	Animation au terrain municipal toute la journée Départ du vélo-tour de la Nouvelle-Acadie, au terrain municipal Tintamarre à partir de l'église jusqu'au terrain municipal Le Grand Fricot lanadois : méchoui de porc, saucisses, poo'boys (hot dog louisianais); Le Groupe Albert La Volée d'castor
Dimanche 10 août	Saint-Liguori	Messe acadienne dans le cadre des fêtes du 125 ^e de l'église paroissiale. Célébrée par monseigneur Gilles Lussier
Vendredi 15 août	Saint-Jacques 17 h 30 - Parc des Cultures 18 h	Le vrai tintamarre au monument de l'Odyssée acadienne Départ tout en bruit pour se rendre aux Fêtes gourmandes. Remise des prix de pavoisement - décoration des maisons, et clôture des activités.

Surveillez notre nouveau site Internet au : www.nouvelle-acadie.com. La programmation définitive y sera publiée.

Procurez-vous la carte de membre au coût de 10 \$ (pour 2 ans) auprès de Lorraine Alarie au 450 839-2249 ou au alarielorraine@gmail.com.

INFORMATION : 450 834-6981, poste 229

Le comité du festival de la Nouvelle-Acadie est toujours à la recherche de bénévoles. Joignez-vous à nous!

Des nouvelles de vos organismes



COMISAJ

Le 26 mars dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir, chez IPEX Saint-Jacques, les membres du comité mixte de Saint-Jacques (COMISAJ) pour la première réunion de 2014. Le COMISAJ regroupe des industries et des institutions locales, la municipalité (et son Service de sécurité incendie) supportés par la sécurité civile. Sa mission consiste à partager de l'information pertinente quant aux mesures préventives et de réponse aux urgences potentielles de notre territoire.

La rencontre, modérée par M. Jean-Pierre Tremblay de la sécurité civile, a débuté par une présentation de M. Éric Moisan, coordonnateur des mesures d'urgences chez Hydro Québec. Les participants ont pu avoir une bonne idée de l'étendue du réseau, des sources potentielles de pannes, des moyens dont dispose Hydro Québec pour détecter ces pannes ainsi que des ressources et procédures pour remettre le réseau de distribution sur pieds.

La deuxième partie de la réunion a consisté à discuter des plans d'urgence des divers participants (entreprises, institutions, etc.) face à un scénario de tempête de neige majeure qui frapperait la région (simulation). Le scénario avait préalablement été remis aux participants qui ont pu préparer leurs plans de réponse avec leurs équipes respectives. La discussion sous forme de table ronde a permis des échanges d'idées et une prise de conscience des moyens et processus mis en place par les participants. Un échange enrichissant pour tous.

La réunion s'est terminée par une visite de l'usine hôte, soit IPEX St-Jacques, fabricant de raccords thermoplastiques moulés. La prochaine réunion aura lieu le 8 octobre 2014 au Centre de Pratique et Simulation en Mesures d'Urgence (CPSMU) à L'Assomption.

Étaient représentés à la réunion :

Prodif'Or (Coop fédérée), Municipalité de Saint-Jacques, IPEX inc., SINTRA, Centre de Pratique et Simulation en Mesures d'Urgence, Service de sécurité incendie de Saint-Jacques, Centre d'hébergement de Saint-Jacques, Hydro Québec, Ministère de la Sécurité publique (Sécurité civile) et Centre de santé et services sociaux du Nord de Lanaudière (CSSSNL)



Club FADOQ Saint-Jacques
Lanaudière

Activités du Club Fadoq

INFORMATION : Rita Leblanc-Coderre | 450 839-6567 - Renée Pauzé | 450 839-2130

VOYAGE D'ÉTÉ EN COLLABORATION AVEC GROUPE VOYAGES QUÉBEC

Du jeudi 14 au lundi 18 août
Nouveau-Brunswick (festival acadien de Caraquet) et
Île-du-Prince-Édouard

Les participants côtoieront des Acadiens de régions
diverses, vu la tenue du festival mondial acadien.

COURS DE DANSE EN LIGNE (OUVERT À TOUS)

Quand : En septembre

INFORMATION : Denise | 450 839-2132

COURS SUR WINDOWS 8 ET LA TABLETTE (ANDROID ET APPLE)

Quand : En septembre

Coûts : **Windows 8 : 65 \$**
Pour 3 cours d'une durée de 3 heures chacun

Tablette : 60 \$
Pour 3 cours d'une durée de 3 heures chacun

Conditions : Être membre d'un club Fadoq
Posséder son portable avec Windows 8 ou sa
tablette, ceux-ci n'étant pas fourni

Des nouvelles de vos organismes



LES AVANTAGES DE POSSÉDER *une carte Fadoq*

DU CLUB FADOQ DE L'AMITIÉ ST-JACQUES

Fadoq pour les 50 ans et plus Plus jeune, plus actif et plus invitant (autrefois l'âge d'or)

ACTIVITÉS ET LOISIRS

Sociales : Diner, souper, danse, soirée de danse, partie de carte, Whist, bingo, etc.

Culturelles : Voyage, spectacle, artisanat, chant (chorale)

Sportives : Quilles, jeux d'adresses, jeux régionaux, jeux provinciaux et autres

Mise en forme : Club de marche, viactive

Cours d'ordinateurs : J'apprivoise l'ordinateur 1 et 2

J'apprivoise Internet 1 et 2

J'apprivoise Windows 8

Word, Excel ou autres

RABAIS ET PRIVILÈGES

Téléphone : 5 \$ par mois avec Vidéotron (communiquer avec le service à la clientèle)

Assurance : Intact, Securigroupe (auto, habitation, voyage, etc.)

Magasin Virage gratuit. Le coût d'un abonnement annuel est de 10,49 \$

Rabais dans certains restaurants, magasins, spa, massage, théâtre, spectacle, peinture Bétonel, etc.

Pour connaître tous les rabais et privilèges dont vous pouvez bénéficier en étant membre du Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques voici l'adresse Internet à consulter : www.fadoq.ca

Cliquez

- sur Site des régions,
- sur Lanaudière
- sur carnet rabais Fadoq

DÉFENSE DES DROITS DES AINÉS

Contrat social : Pour la qualité de vie des aînés

Revenu et retraite : Pour les retraités et futurs retraités

Santé et maltraitance : Soins de santé, abus et fraude

Résidence et logement : Soins adéquats et sécurité dans les résidences pour aînés, droits des propriétaires et locataires, rupture de bail en cas de maladie ou décès

Travailleurs d'expérience : Valeurs et défis des travailleurs de 50 ans et plus, liens entre eux et les nouveaux travailleurs

Le réseau Fadoq défend le droit des aînés, travailleurs et retraités de 50 ans et plus

Le réseau Fadoq a à cœur la solidarité intergénérationnelle
Les fédérations étudiantes et le réseau Fadoq ont découvert des réalités communes : accessibilité à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à des conditions de vie décentes et à un milieu de vie sain et durable. Ils ont trouvé matière à travailler ensemble.

Devenez membre du Club Fadoq de l'Amitié Saint-Jacques et du réseau Fadoq

INFORMATION : Rita Leblanc-Coderre | 450 839-6567

Information Saint-Jacques



La Municipalité de Saint-Jacques ADHÈRE À L'ÉCOCENTRE

À compter du 1^{er} juillet, les citoyens de Saint-Jacques pourront aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne et ce, gratuitement et sans limites de visite.

Le site, situé au 2456, Route **125** à Sainte-Julienne (adjacent au garage municipal de Sainte-Julienne), est exclusivement mis à la disposition des citoyens des municipalités participantes. Il permet de recevoir, notamment :

Bois :

Branches, bois de construction, meubles en bois, etc.

Métaux :

Appareil ménager, gouttière, aluminium, métaux (cuivre, fer, plomb, zinc), refroidisseur à eau, etc.

Déchets ultimes :

Bardeaux d'amiante, béton, boyaux d'arrosage, brique, céramique, ciment, gypse, préart, tapis, matelas, sommier, etc.

Autres :

Bardeaux d'asphalte, appareils électroniques, carton, livre, papier, pneus sans jante (véhicule de promenade), terre non contaminée, tourbe, etc.

Matériaux non acceptés :

Carcasse d'animaux, couches souillées, déchets domestiques, explosifs, médicaments, terre contaminée, etc.

Lors de votre visite à l'écocentre, vous serez invités à trier vos matières et à déposer les matériaux dans les conteneurs appropriés. Du personnel et des panneaux indicatifs vous guideront sur le site.

Une preuve de résidence est exigée en tout temps (permis de conduire ou compte de taxes). Les entrepreneurs qui effectuent des rénovations résidentielles, sur le territoire des municipalités membres, doivent présenter une copie du permis de rénovation à la réception du site. Notons que seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques et non lucratives sont acceptés.

Heures d'ouverture - Du 2 mai au 4 novembre 2014

Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi
De 8 h à 16 h 30

Dimanche
De 8 h 30 à 16 h 30

Tél. : 450 421-4656

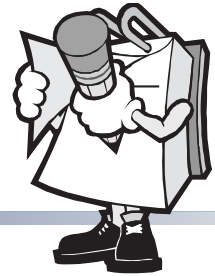


JOURNALIERS ÉTUDIANTS Service des travaux publics

La Municipalité de Saint-Jacques souhaite la bienvenue aux deux journaliers étudiants qui se sont joints au Service des travaux publics pour l'été 2014. Il s'agit de messieurs Maxime Forget et Philippe-Antoine Gaudet.

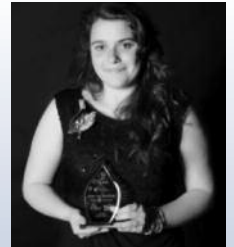
Bienvenue dans l'équipe et bon été.

Information Saint-Jacques



MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC ET GALA FLORILÈGE

La Municipalité de Saint-Jacques désire féliciter madame Marie-Anne Beauchamp qui s'est vu remettre la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec dans la catégorie jeunesse (bronze) en reconnaissance de son engagement auprès de sa communauté. Madame Beauchamp a également été récompensé au Gala Florilège tenu le 23 mai dernier à la Salle Rolland-Brunelle dans la catégorie persévérance scolaire. Au nom de toute la population de Saint-Jacques, MERCI de continuer à rendre notre paroisse plus riche de par votre implication et votre grand dévouement.



Défi têtes rasées : une année record!

Les pompiers de Saint-Jacques sont
heureux de remettre une somme de

14 958,50 \$

à Leucan Laurentides-Lanaudière, résultat
de la sixième année du Défi têtes rasées
tenu le 8 juin dernier.



Avec dame nature de leur côté, les pompiers de Saint-Jacques ont réussi à dépasser leur objectif grâce à la collaboration de plusieurs bénévoles, commanditaires et courageux partenaires venus se faire raser le coco pour la cause (46 participants). Pour ce résultat inespéré, merci mille fois aux citoyens, aux pompiers et leurs familles ainsi qu'à la Municipalité de Saint-Jacques.

En début de journée, Daniel Bell (organisateur de l'événement) a lancé un défi au directeur du Service de sécurité incendie, M. Christian Marchand : se faire raser la moustache au profit de Leucan! Famille, amis, collègues et citoyens se sont mobilisés afin d'amasser la coquette somme de 1 000 \$. Un gros MERCI à notre directeur du SSI pour ce beau geste.

Lors du tirage, c'est Samuel Pépin qui s'est mérité la tente et les sacs de couchage et Francis Jetté-Lajoie qui s'est mérité une génératrice. Félicitations à nos gagnants.

Soulignons également la collaboration de nos coiffeuses bénévoles : Anick Perreault, Kariane Piché et Guylaine Lévesque.

De nombreux commanditaires ont également collaboré au déroulement sans faille de cette belle journée : Production DMD, O. Coderre et fils, les Chevaliers de Colomb (conseil 3074), Cabane N. Lafortune, Olymel Saint-Esprit, Pharmacie Jean-Marc Deslongchamp, Provigo Saint-Jacques, Provigo Chertsey, IGA Crevier, Signature St-Georges, Location Dupuis, Fleuriste Saint-Jacques, Accent Meubles, Le 4 café et la Municipalité de Saint-Jacques.

**Merci de votre générosité et
à l'an prochain!**

Musique et cinéma, une rencontre
Bruno Pelletier et Guy St-onge
Vendredi 12 décembre 20h
Salle Julie-Pothier, St-Jacques

Présenté par  
spectaclesjoliette.com / 450 759-6202

THÉÂTRE EN ÉTÉ
**Échinocactus,
mon épineuse
belle-mère!**
26 juin au 31 août
Salle Julie-Pothier
www.lechinocactus.com